



ON A ÉVITÉ LE PIRE

Dans la continuité des semaines précédentes et dans un contexte de surpopulation inédite les personnels de la maison d'arrêt de Nantes doivent faire face à une multiplication des actes de violence.

Si depuis plusieurs semaines pas une journée ne se passe sans que des détenus **s'agressent entre eux avec ou sans armes** menaçant l'intégrité physique des victimes, les personnels subissent également des attaques physiques de plus en plus fréquemment.

Mardi, un détenu du quartier disciplinaire a tenté d'asséner des coups aux agents et au gradé de secteur **pour qu'un téléphone portable ne soit pas saisi**.

Ce même jour une de nos collègues recevra de la part d'un détenu récalcitrant **un coup de pied au visage** lors de sa maîtrise pour faire cesser un incident.

Ce samedi dans la matinée deux détenus (d'une triplette) insatisfaits du service public pénitentiaire **ont tenté de blesser un de nos collègues, dont un des deux avec une fourchette**.

L'agression la plus violente de la semaine venait de se dérouler quelques heures auparavant.

Ce samedi lors du contrôle du matin à 7h00 une surveillante entre dans la cellule d'une triplette afin de vérifier l'intégrité physique d'un des pensionnaires qui ne répondait pas. Au final **le détenu s'était endormi en regardant une vidéo sur son téléphone portable !!!**

Lorsque la collègue lui a demandé de lui remettre ses oreillettes ce dernier s'est levé, et **après avoir ordonné à notre collègue de lui rendre son téléphone, il l'a alors agressé en la projetant violemment au sol. Puis lorsqu'elle a tenté de se relever il l'a alors plaqué contre le mur avant de tenter de la maîtriser au sol**.

Par chance notre collègue est parvenue à déclencher son alarme et son binôme est parvenu à l'exfiltrer de la cellule.

Le syndicat local **FO justice** du CP de Nantes **apporte son soutien à l'ensemble des personnels et loue leur investissement et professionnalisme face à la multiplication des actes de violence**.

Le syndicat local **FO justice** du CP de Nantes **apporte son soutien à notre collègue lourdement agressée ce jour et espère que des séquelles physiques n'apparaîtront pas à posteriori**.

Le syndicat local **FO justice** du CP de Nantes **espère que les magistrats ne feront pas dans l'angélisme pour qualifier les faits et que l'Administration n'accordera pas un transfert de complaisance à l'agresseur à l'issue de sa peine disciplinaire**.

SLP **FO Justice** CP Nantes
Le 23/04/ 2022

